

REGLEMENT DU JEU
« Plein Ciel et la Mécanique de l'Ombre »

ARTICLE 1

La société ADVEO France SAS, Société par Actions Simplifiées, au capital de 62.303.000€, ayant son siège social à Paris Nord II – 47, allée des Impressionnistes – B.P. 50402 – 95943 Roissy CDG Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 538 851 205, organise du 4 au 11 janvier 2017 un jeu gratuit sans obligation d'achat sur le site www.pleinciel.fr, dans le cadre de la sortie du film « la Mécanique de l'Ombre », le 11 janvier 2017.

Il est réservé à toute personne résidant en France métropolitaine, à l'exception des salariés de la société ADVEO et des sociétés clientes d'ADVEO qui participent à l'opération, ainsi que leur famille.

ARTICLE 2

Le jeu est annoncé sur le site par le biais d'une bannière sur la home page. Il suffit de cliquer sur la bannière afin d'être redirigé vers un formulaire d'inscription au tirage au sort.

Les formulaires, dans lesquels tous les champs obligatoires ne seraient pas remplis, ne seront pas pris en compte pour le tirage au sort. De même, ceux dont les N° de téléphone seront faux, exemples 06 00 00 00 00 ou 01 23 45 67 89..., ne seront pas pris en compte.

ARTICLE 3

Ce jeu est limité à une participation par foyer (même nom, même adresse) pendant toute la durée de l'opération.

ARTICLE 4

Les gagnants seront prévenus par courrier et recevront leur lot dans ce même courrier.

ARTICLE 5

Ce jeu est doté de 100 places de cinéma d'une valeur de 10€ ttc unitaire pour aller voir le film (2 places par gagnant).

Le tirage au sort sera effectué le 12 janvier 2017, dans les bureaux du siège d'ADVEO, pour les inscriptions faites sur le site du 4 au 11 janvier 2017 inclus à minuit.

La nature des dotations peut changer pour d'autres lots d'une même valeur.

Le gagnant du lot ne peut demander l'échange de son lot contre sa valeur en espèces ou son remplacement contre un autre lot.

ARTICLE 6

Le règlement complet du jeu est déposé chez Maître LOUIS-AMEDEE Sylvia, Huissier de Justice, 16 rue de Picardie, 93290 TREMBLAY en France.

Il est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite à l'adresse suivante :

ADVEO / Direction de Réseau Plein Ciel
« Plein Ciel et la Mécanique de l'Ombre »
TSA 60006
95943 ROISSY CDG CEDEX

ARTICLE 7

Consultation de la liste des gagnants.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite relative aux modalités du jeu, à l'interprétation du règlement, au tirage au sort ayant déterminé les gagnants, à la liste des gagnants.

Dans un souci de confidentialité, il ne sera fait aucun envoi, ni aucune communication téléphonique de la liste des gagnants.

ARTICLE 8

La société organisatrice ne saurait être responsable dans l'hypothèse où ce jeu viendrait à être annulé pour cause de force majeure.

La société organisatrice se réserve le droit d'arrêter à tout moment le jeu, et ceci sans que les participants puissent se prévaloir d'un dommage moral ou financier.

ARTICLE 9

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement complet. Les contestations et réclamations relatives à ce jeu ne seront pas prises en compte passé un délai d'un mois après la clôture.

ARTICLE 10

Les coordonnées des participants pourront être traitées conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978. Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de suppression des informations le concernant auprès de : SCP LPL Huissier, 16 rue de Picardie, 93290 TREMBLAY en France.

adveo